



Association européenne
de promotion de la pêche durable
et responsable

**COMMUNIQUE DE PRESSE
CONFERENCE DES 4 & 5 FEVRIER 2016
MALTE**

ECONOMIC ADVICE IN FISHERIES MANAGEMENT

Dans le cadre de la collaboration avec l'Association Européenne des Economistes des Pêches, la Commission Européenne organise cette année une conférence à Malte, trilogue entre scientifiques, administration et parties prenantes, centrée sur le soutien à la décision économique dans la gestion des pêches.

S'il apparaît clairement pour Blue Fish que la mondialisation génère une complexité grandissante et que la gouvernance des pêches dans l'Union Européenne ne peut être comparée à celles des pays émergents, il n'en demeure pas moins que les communautés de pêcheurs, ici et là, doivent être maintenues au centre du développement durable; le pilier social étant souvent négligé au profit de l'environnement ou de l'économique de court terme.

Sans préjuger du contenu des débats à venir à la conférence de Malte, que Blue Fish suivra avec intérêt, il est notoire que les modèles économiques visant à apporter un soutien à la prise de décision pour la gestion des pêches se réduisent la plus part du temps à privilégier la recherche de la maximisation de la rente, appuyée sur la valorisation financière maximale du capital naturel des ressources marines et à préconiser logiquement, in fine, l'instauration de quotas individuels transférables.

Dans une économie de production primaire, telle que la pêche maritime, qui plus est, pour des activités multi-spécifiques, le principe de réalité ne se satisfait pas de cette approche.

En effet, la construction intellectuelle du système de concurrence pure et parfaite - telle que la préconisait D. Ricardo, basée sur l'atomicité des agents, l'homogénéité des produits, la liberté d'entrer et de sortir du marché, la transparence des marchés, et la mobilité des facteurs de production - demeure incompatible avec la situation du marché des produits de la mer.

BLUE FISH EUROPE

European association for the promotion of sustainable and
responsible fisheries

47, rue Montoyer – BRUXELLES 1000 BELGIQUE

n.teisseire@bluefishseurope.org

+33 2 30 91 50 22



Association européenne
de promotion de la pêche durable
et responsable

Elle constitue même un chemin illusoire, qui ne peut garantir ni justice économique et sociale, ni efficacité économique. En effet, pour les pêcheries multi-spécifiques, qui demeurent le cadre principal des activités de nos marins et de nos entreprises, sa mise en œuvre conduisant à une rentabilité maximale, aboutirait à une réduction des moyens de production (les navires) supérieure à celle observée dans le cadre d'exploitation mono-spécifique, la concentration des droits à produire (quotas et effort de pêche), induisant ainsi des situations d'oligopoles - voire de monopoles - en contradiction avec les règles de pluralité de la concurrence et enfin la més (sous) exploitation des stocks exploitables.

En outre, dans l'établissement des modèles bioéconomiques, l'introduction de la variable «prix» à niveau constant, fixe et annuel, ne permet pas d'appréhender la complexité de la réalité du marché; la formation des prix - élément fondamental de la vie économique s'il en est - n'est prédictible qu'à de rares exceptions près; la notion de marché pertinent demeure théorique et n'est que peu rencontrée dans la vie courante.

Les nouvelles dispositions de la Politique Commune des Pêches, centrées sur le moyen politique du RMD et sur le principe général de l'obligation de débarquement, viennent d'entrer en vigueur et n'ont pas encore produit d'effets suffisants pour permettre d'établir un jugement valable et robuste sur leurs conséquences.

L'important aujourd'hui pour la filière pêche est d'atteindre les différents RMD dans un temps compatible avec l'emploi à la mer et à terre, le volume maximum des captures et les besoins de la filière et du marché; ce qui dégagera une rente satisfaisante à la fois pour les entreprises, les hommes et les territoires qui les sous-tendent.

N'oublions pas les deux objectifs du nouveau programme de développement durable adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015:

- Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, (objectif 2) et
- Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable (objectif 14).

Accordons au pilier social la place qui lui revient dans la recherche de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire, de la justice sociale et de l'équité économique.

Tel est le credo de Blue Fish.

BLUE FISH EUROPE

European association for the promotion of sustainable and responsible fisheries

47, rue Montoyer – BRUXELLES 1000 BELGIQUE

n.teisseire@bluefishseurope.org

+33 2 30 91 50 22